

REPUBLIKAN'Y MADAGASIKARA
TANINDRAZANA- FANAFAHANA-FANDROSONANA

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DIRECTION DES SERVICES EXTERIEURS

SERVICE DES OPERATIONS COMMERCIALES

BUREAU DES DOUANES DE TOAMASINA-
SERANANA

AVIS
AU
PUBLIC

N° 612 MFB/SG/DGD/D1/S11/21TO/BD

Le public est informé que désormais, pour les DDU circuit rouge dont les marchandises ont été dépotées du TC (COLI n°TC dans la gestion du TC de sydonia++), l'exemplaire DDU à déposer à la section réception des documents doit obligatoirement comporter la mention « check in fait » par Gasynet scan pour être recevable.

Toamasina, le 26 MAY 2018
LE RECEVEUR DES DOUANES
